

Lettre ouverte
10 mars 2022

Crise du logement : où iront nos aînés ?

La crise du logement n'est plus seulement une menace : elle est là. Plus présente que jamais, même. À l'approche du 1er juillet, elle ne se fait que plus mordante.

Cette crise est inquiétante pour tous, particulièrement pour les familles à faible revenu qui peinent à se loger. Elle l'est tout autant pour les aînés, dont les réalités sont peu étudiées et citées dans cette problématique socio-économique. Encore davantage puisqu'avec cette crise, les aînés font face à une seconde difficulté : les conversions de plus en plus fréquentes de RPA (résidences privées pour aînés) en logements locatifs sans service.

Cette tendance est TRÈS troublante, considérant que les RPA comblent le manque de places en CHSLD.

Les faits sont les suivants : les propriétaires de RPA font face à des augmentations importantes des coûts de la main-d'œuvre, des primes d'assurance, de l'alimentation et ainsi de suite, et n'arrivent donc plus à générer de profits. Un après l'autre, ils ferment leurs portes ou pire, convertissent leur immeuble en logements locatifs, sans services destinés aux aînés.

Résultat : des centaines d'aînés sont forcés de quitter leur résidence, sans plan B.

Où se retrouvent-il alors et surtout dans quelles conditions ? Quel est le remède qui évitera à nos aînés de se retrouver dans des situations regrettables, voire dangereuses, sans les services dont ils ont tant besoin. Ou pire, qu'ils se retrouvent à la rue ?

Avant que la situation ne dégénère, nous implorons le gouvernement d'assurer une qualité de vie et une véritable dignité à nos aînés, avec des solutions concrètes à court terme.

Les centaines de millions consentis aux services aux aînés en RPA ne sont visiblement plus suffisants et ne sont surtout pas utilisés de la bonne façon. Ces enveloppes devraient plutôt servir à maintenir le plus longtemps possible les aînés à domicile. La plupart d'entre eux souhaiteraient conserver leur foyer mais se tournent vers les RPA pour obtenir des services dont ils ne peuvent profiter à domicile. Quand on sait que le loyer moyen est de 1 844\$ par mois dans une RPA, on s'imagine facilement que les aînés trouveraient largement de quoi se loger à moindre coût, tout en recevant les soins nécessaires, et ce, dans LEUR chez-soi...

Rose-Mary Thonney
Présidente de l'Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic (AQRP)